



## Achat d'une concession funéraire

Une concession et une parcelle dans un cimetière, un espace concédé par la collectivité territoriale à un particulier ou une congrégation pour y inhumer un ou plusieurs proches disparus. La concession désigne uniquement le terrain et non pas le monument funéraire que la famille et les proches pourront faire poser dessus.

### Concessions arrivant à expiration en 2021 :

- ▶ pour celles d'une durée de 30 ans, les concessions acquises ou renouvelées en 1991
- ▶ pour celles d'une durée de 15 ans, les concessions acquises ou renouvelées en 2006
- ▶ pour celles d'une durée de 50 ans, les concessions acquises ou renouvelées en 1971

Les concessions qui seront reprises courant 2021 sont celles expirant en 2018 pour les 30 ans et celles en 2019 pour les 15 ans.

### Pièces à fournir :

- ▶ une pièce d'identité
- ▶ le livret de famille
- ▶ l'ancien titre de concession.

Vous devrez justifier le lien de parenté avec le titulaire de la concession. Les renouvellements de concessions seront à faire en mairie auprès du service cimetières.

**Tarifs :** votés par le conseil municipal. Paiement par chèque à l'ordre du Trésor public.



**Renseignements au 01 41 70 74 04 ou 01 41 70 74 03 ou par mail à [l'adresse concessions-deces@livry-gargan.fr](mailto:concessions-deces@livry-gargan.fr)**

### Cimetières communaux :

- ▶ Ancien cimetière : Rue de Vaujours - Tel : 01 43 30 68 59 - 06 75 15 15 03
- ▶ Nouveau cimetière : Allée de l'Est - Tel : 01 43 83 87 05 - 06 38 97 53 79

Cartes d'accès : Il est prévu pour l'entrée au nouveau cimetière, pour les personnes à mobilité réduite

uniquement, d'avoir un accès en voiture, les mercredis et samedis de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h, hors jours fériés. Pour bénéficier d'une carte d'accès, il vous suffit de présenter en mairie un certificat médical ou une carte d'invalidité.



MAIRIE DE LIVRY-GARGAN  
3 PLACE FRANÇOIS-MITERRAND - BP 56 - 93891  
LIVRY-GARGAN

☎ 01 41 70 88 00 📠 01 43 30 38 43